



Les Amis de l'Eglise de la Cité Médiévale
Association 1901 reconnue d'intérêt général
SIRET 538 815 267 00017

COMPTE RENDU no 10, ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15.3.2019

L'Assemblée Générale ordinaire est ouverte à 18h10 par le Président Patrick Neyrat, le **quorum de 71** étant atteint avec **49 personnes présentes et 74 pouvoirs**. Le président salue la présence de Madame S. Rigaut conseillère départementale, Messieurs Cl. Haut, sénateur, J.F. Périllhou, maire, et Mme Ch. Bezin, directrice du Patrimoine.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le compte rendu de l'AG du 12 février 2018.

Lecture du rapport moral et d'activités par le président (envoyé avec la convocation à l'AGO)
Lecture du rapport financier et du bilan par le trésorier Paul Meierhans (envoyé avec la convocation).
Le trésorier donne quelques explications complémentaires : 213 adhérents en 2018, 171 en 2017. 71 donateurs pour le montant des dons reçus et un bénéfice net des événements organisés par l'AECM de 5402 €. Notre contribution en 2018 aux travaux pour l'installation des 5 premiers vitraux a été de 16396 €. Pour les dépenses administratives, les frais de communication excèdent le budget prévu étant donné la création d'un important document pour la recherche de mécènes.

Lecture du rapport du contrôleur aux comptes en l'absence de M. Brunet, Karl Kühner lit le rapport qui recommande d'accepter les comptes en donnant quitus au trésorier.

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité

L'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas modifier le montant des cotisations soit 18 € pour une adhésion individuelle et 30 € pour un couple

- Madame Sophie Rigaut réitère son soutien à l'AECM de la part du département. Elle suit de près cet important dossier de restauration sur trois années et félicite notre Association pour son implication
- Monsieur Claude Haut remercie les collectivités locales de leur soutien et reconnaît l'énorme travail fait par les bénévoles de l'AECM. C'est la première fois qu'il trouve une association de cette envergure.
- Monsieur Jean-François Périllhou renchérit sur la capacité des bénévoles pour les animations et leur engagement sur toute l'année pour mettre en lumière ce joyau du Patrimoine, avec l'aide de notre grand mécène suisse Léonard Gianadda. Il approuve le budget participatif de cette entreprise dont il s'inspire pour la réhabilitation de la source du Crestet en cours.

Projets 2019

Intervention de Madame Christine Bezin qui explique le projet 2019 à l'aide de la projection très applaudie de photos documentées des travaux en cours pour la première tranche, comprenant l'installation d'un échafaudage vertigineux au-dessus du vide, qui permettra de préparer les baies pour recevoir les 19 vitrages artistiques du Père Kim y compris l'agrandissement de l'œil de bœuf au Sud, de réparer la façade Est de la cathédrale très dégradée, puis la section Est de la toiture et du lanternon de la première chapelle.

Le président annonce l'inauguration officielle des 19 vitraux les 24, 25, 26 octobre 2019 en présence de Monsieur Gianadda et la non disponibilité, du fait des travaux, de l'église pour les expositions de la saison 2019 et le transfert des 5 concerts prévus à la chapelle St-Quenin. La tenue du vide-greniers aura lieu le 11 août, avec un stand AECM légèrement déplacé. Les deux tranches ultérieures de travaux prévues prendront plus de temps. Le président mentionne la difficulté d'obtenir du mécénat pour des travaux lourds tels que le toit et relance l'idée de financement par des événements tels qu'une vente aux enchères d'œuvres d'art que nous pourrions réitérer.

Mécénat Crédit Agricole :

Le Président informe l'assemblée générale de ses démarches en vue de conclure des partenariats avec des mécènes pour la restauration de la cathédrale. Il a contacté la Fondation Crédit Agricole qui est susceptible d'aider financièrement l'AECM pour la restauration d'une œuvre d'art au sein de l'édifice. La fresque dite du « *couronnement de la vierge* » située dans la 4ème chapelle ouest serait éligible à une aide de cette banque. Le montant de la restauration proprement dite de la fresque par la restauratrice qui est déjà intervenue pour la stabilisation du support serait de 20.400€. La restauration des murs non décorés d'un coût de 19.000 €.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de demander une subvention de 20.400 € à la Fondation Crédit Agricole pour la restauration de la fresque du couronnement de la vierge, et que l'AECM prendra en charge la restauration des murs.

Ces travaux seront évidemment soumis à l'accord de la DRAC.

Budget 2019 (envoyé avec la convocation à la présente AGO)

Le trésorier présente le budget en précisant que le montant de la trésorerie prévue pour fin 2019 est de 65000€

Le budget 2019 est approuvé à l'unanimité

Elections au Conseil d'Administration

Les membres sortants se représentent.

Le nouveau Conseil d'administration est donc composé de : BELLET Françoise, GIRAULT Béatrice, JOLLY Marie-Christine et Pascal, KÜHNER Karl, LAURENCIE Arlette de la, LIONS Nicole, MANUCCI Daniel et Muriel, MEIERHANS Paul et Sylvia, NEYRAT Patrick et Sylvie, TURREL Philippe, FORMENTIN Michel.

Michel Brunet est réélu à l'unanimité comme contrôleur aux comptes.

Questions diverses

- Prendre garde à ne pas faire de restaurations lourdes des chapelles, afin que l'église garde son âme et les traces des évolutions successives.
- Serait-il possible d'installer une porte d'entrée intermédiaire en verre pour que les visiteurs voient l'intérieur, avec un éclairage adéquat. (Réponse de Mme Bezin : rien ne pourra être entrepris à l'intérieur avant que le clos et le couvert ne soient réparés)

L'ordre du jour étant épuisé à 19h30 l'assemblée se termine autour d'un apéritif.

Le président
Patrick NEYRAT

La secrétaire
Sylvia MEIERHANS